



Collectif « Le Geai du Rousset » à

Mesdames et Messieurs
les élu(e)s de Saône & Loire

Le Rousset le 11 Novembre 2014

Objet : Projet Center Parcs

Mesdames, Messieurs,

Des citoyens regroupés dans un collectif sont opposés à l'installation d'un Center Parcs, prévue sur la commune du Rousset.

Nous déplorons le manque d'informations à la population dès le début du projet. Notre choix d'opposition à ce projet, dont les arguments sont exposés dans les paragraphes suivants, est motivé par de nombreuses raisons :

- **Raisons économiques et sociales** : beaucoup d'argent public destiné à cette spéculation immobilière ne sera pas disponible pour d'autres projets ayant de vraies Valeurs Ajoutées et durables. 60% des emplois à temps partiel seront faiblement rémunérés ; ceci induira un appauvrissement de la population locale.

- **Raisons écologiques** : ce projet, surdimensionné par rapport aux ressources locales, et digne d'un concept des années 1960, est largement hors des recommandations de consommation d'eau et d'énergie en vigueur aujourd'hui.

- **Raisons humaines** : la mainmise sur nos territoires par les multinationales, qui bafouent les règles élémentaires de démocratie pour soutirer de l'argent public et renflouer ainsi leur déficit, est inacceptable.

- **Existence de solutions alternatives** : ce projet de Center Parcs est présenté comme une solution imposée. Il existe des solutions alternatives créatrices d'emplois locaux durables adaptées à notre territoire, répondant aux besoins actuels de la population et des collectivités locales et attrayantes pour les familles en milieu rural.

Contacts et informations : geaidurousset@gmail.com ; www.center-parc-le-rousset.org

Exposé des motifs

A ce jour, peu d'habitants connaissent les vrais coûts, conséquences financières et écologiques de cette éventuelle implantation d'un Center Parcs !

Enrichi du travail que nous avons effectué pour collecter le plus d'informations solides et objectives possibles (bilans d'exploitation de Pierre et Vacances, enquête INSEE sur les réalités des emplois et diverses consommations ; énergie et Eau, protocole d'accord signé avec le CG71 et la Région Bourgogne ... etc.), notre choix d'opposition à ce projet est motivé par plusieurs éléments :

- Raisons économiques et sociales : Nous ne sommes pas d'accord pour qu'autant d'argent public (nota*1) soit attribué à une multinationale dont l'objectif est avant tout spéculatif.

L'argent public injecté dans cette spéculation immobilière (nota*2) ne pourra pas, de toute évidence, être disponible pour d'autres projets ayant de vraies Valeurs Ajoutées. A l'heure où les dotations de l'Etat aux Collectivités Territoriales diminuent et où les investissements seront réduits de 30 % entre 2015 et 2017, il nous semble dommageable et irresponsable d'appauvrir et de faire porter le risque d'endettement sur ces mêmes collectivités pour soutenir un projet hasardeux, inutile et pour le moins opaque.

Les emplois : annoncés au nombre de 300, il est important de préciser que ce ne sont pas des Emplois à Temps Plein « ETP ». En effet 60% des emplois proposés sont des emplois à Temps Partiel, et faiblement rémunérés. Tributaires de l'affluence des visiteurs, ils relèvent plutôt de la précarité.

Tous nous pouvons nous poser la question suivante : combien d'emplois d'une autre qualité seraient financés avec cet argent investi au profit d'une entreprise privée qui protège au maximum ses intérêts ?

- Raisons écologiques : la consommation déraisonnable d'eau et d'énergie liée à cette installation est tout simplement scandaleuse et en dehors des préoccupations que l'on doit avoir aujourd'hui. Ce projet énergivore (nota*3), qui semble tout droit sorti des années soixante, au siècle dernier, est-il en lien avec les Urgences Climatiques et Sociales ? Est-ce que le fait de défricher de la forêt fixatrice de CO2 se justifie dans le cadre de l'Intérêt Privé ?

- Raisons humaines au titre du Cadre de Vie des populations du Territoire : la mainmise, de plus en plus prégnante, des multinationales sur nos ressources, notre budget, nos terrains ... et donc sur nos choix de vie, est inacceptable. Elle met en danger la démocratie, en passant outre nos lois environnementales et sociales les plus élémentaires.

Nous sommes informés de ce qui se passe actuellement dans les Chambarans, à Roybon dans l'Isère autour d'un projet similaire. Le préfet vient en effet de signer les dernières autorisations nécessaires au lancement des travaux, en dépit des avis négatifs de la Commission d'enquête "loi sur l'eau" et de l'avis négatif du conseil national de protection de la nature !... Nous, citoyennes et citoyens, sommes consternés par l'attitude du préfet, garant de nos institutions républicaines. Il a fait le choix de passer outre des avis qui avaient pour unique objectif de faire respecter la loi ! Par quel miracle la Coderst (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) a-t-elle pu donner un avis favorable ? Nous vous sollicitons donc en tant qu'élus et mandatés par vos habitants pour qu'un tel mépris de nos règles démocratiques ne puisse pas avoir lieu dans notre région.

Nous n'ignorons pas que la crise économique nous touche et sera d'autant plus impactante si la capacité d'action des Territoires est déployée au titre de **Projets Inutiles** qui peuvent paraître bien séduisants au premier abord avec son Aqua Mundo chauffé toute l'année à 29° et ce, en vase clos rassurant. Ne sommes-nous pas en droit, en partenariat avec nos élus que vous êtes justement, de tenter de préserver notre intégrité et notre libre arbitre pour aller vers une société de vrai Progrès Durable, plus juste et plus équitable ? Loin d'une économie de prédation n'ayant d'autre raison que celle d'une Consommation de biens collectifs ou privés et de services sans utilité ni perspectives ?

Alors dans ce sens, voici donc quelques idées et projets, créateurs d'emplois potentiels, sur lesquels nous aimerions réfléchir avec vous, au titre de la Démocratie Participative et Constructive :

- La mise en place de structures nourricières (jardins partagés, petits élevages, vergers...) pouvant permettre à des gens aux revenus faibles ou inexistantes, de participer à *leurs* moyens de subsistance. Ce genre d'initiatives commencent à émerger pour alimenter les cantines scolaires (*exemples : jardins communaux de Mouans-Sartoux associant divers corps sociaux en local*). Les Jardins de Cocagne sont aussi un exemple de structures productives d'emplois qualifiés pour les gestionnaires et une aide réelle pour le retour à l'emploi et le mieux-être social.

- Repenser et mettre en œuvre des structures plus nombreuses, plus petites et différentes de l'existant, pour accueillir des personnes dépendantes. En effet, combien de personnes sur des listes en attente de prise en charge et combien d'établissements manquent de moyens pour être accueillants et agréables à vivre ?

- Favoriser un tourisme véritablement écologique sur l'ensemble des bassins de vie de Saône-et-Loire et de la Région, assurant un développement équitable du territoire et des retombées économiques pour tous, permettant une vraie découverte des campagnes, du patrimoine historique et culturel, accessible à tous.

- Etudier un aménagement à taille humaine, écologique et esthétique, de l'étang du Rousset, avec des thématiques sur l'eau, les espèces liées à ce milieu...

- Aider les associations culturelles à se maintenir, à se structurer et à proposer de vrais événements enrichissants pour tous (exemples : La Maison du Terroir de Genouilly, Les Contes Givrés, Ciné pause...)

- Apporter une contribution à l'assainissement de l'eau, collectif ou individuel, que certains ont du mal à financer à leur seule charge. Ce serait un moyen efficace de conforter les entreprises locales et l'emploi qualifié au travers de cette amélioration. Idem pour l'isolation thermique de l'habitat local et des bâtiments publics. Economiser l'énergie c'est aussi agir contre le dérèglement climatique et lutter contre la précarité énergétique. Là aussi, ce sont des artisans locaux qui travailleront et embaucheront.

- Promouvoir de petites installations en agriculture biologique, porteuse de vie locale permanente et structurante.

- Apporter une contribution à l'accès au réseau haut débit en milieu rural, afin de permettre à la population de disposer des possibilités du télétravail, et pour que de nouveaux arrivants privilégient nos petites communes. L'émergence du télétravail et du « co-working » (espace de travail partagé et réseau d'échanges entre professionnels) est une opportunité à saisir en milieu rural qui offre un cadre de vie très recherché.

En bref développer et soutenir tout projet économique innovant dans le cadre de la mise en valeur des productions locales ; agricoles, gastronomiques, filière bois avec l'Eco construction, usinage et transformation par exemple (éco-labels, filières courtes, promotion des bois locaux...).

En conclusion, la réflexion commune sur le devenir économique de la région entre des citoyens informés et les élus, serait source de bien-être social et porteuse de progrès.

Le collectif

Nota :

**1 - 15 Millions d'euros de fonds directs pour créer la SEM + 66 Millions d'euros empruntés par la SEM pour financer les équipements collectifs.*

Nb : Pour mémoire les déficits de Pierres et Vacances sur les exercices fiscaux précédents ont été de 47 Millions d'Euros en 2013 et 27 Millions d'Euros en 2012.

**2 –Le retour sur investissement escompté est supérieur à 25 ans hors entretien. Une Piscine a une durée de vie maximum de 25 à 30 ans, passé ce délai il faut tout casser et tout refaire. Le fabricant du dôme de la piscine annonce une durée de vie de 15 ans, Donc l'investissement dans la SEM ne sera jamais rentable !! Ce, sans tenir compte des entretiens d'infrastructures liées au projet (l'eau, réseaux et traitements, route, la dégradation des matériaux et des bâtis du Center Parcs), du manque à gagner fiscal : voir la Loi fiscale 'CENSI BOUVARD' entre autres, la liste est longue !!!*

**3- Dans le protocole d'accord entre le CG71 et Pierre et Vacances, il est indiqué que P&V achète 86 ha de forêt : en référence aux prévisions du projet CP en Lorraine. Dans le document INSEE Lorraine il est indiqué que la chaufferie de la piscine consomme pour 330000€ de bois par an pour une bulle de 5000m2. Au Rousset la surface sera de 3800m2, donc on peut prévoir une dépense de 250.000 euros. L'ADEME donne un prix du KW/h issu de plaquettes forestières à 0.032centimes du KW/h, la consommation de bois serait à minima et uniquement pour cette installation de plus de 5000 stères de bois par an. A cela il faut ajouter la consommation des pompes électriques pour le filtrage et ventilation de la piscine La consommation d'eau prévue par Pierre et Vacances est de l'ordre de 450 m3/JOUR soit l'équivalent de la consommation journalière de 3000 familles.*